

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 8 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 avril à 18 H15, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 02 avril 2025 s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 13  
Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de voix pour : 14\*  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents** : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jean-Marie PRAYER, Alain MICHEL, Cécile LAPEYRE, Anne-Cécile BRUN, Thibaut IMBERT, Valentin LESBROS, Clément MONNOT, Guy PATRAS, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN, Kilian VALLON

**Excusés /Pouvoirs** : Stéphane PATRAS (Pouvoir à J.L. SERRES), Alain LAURENS (pouvoir à A. BUTEL)

**Absent** :

**Secrétaire de séance** : Jean-Louis SERRES

**Objet : Budget Annexe Lotissement « Les Lapiaz » – approbation du Compte Administratif 2024 et affectation du résultat**

Le Compte administratif 2024 fait apparaître l'exécution suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses : 108 459.17 €  
Recettes : 258 765.89 €

Section d'investissement

Dépenses : 106 843.17 €  
Recettes : 106 843.17 €

	Solde d'exécution 2024	Résultats reportés
Fonctionnement	150 306.72 €	0 €
Investissement	0 €	0 €

Le résultat de clôture de la section d'exploitation est de : + 150 306.72 €

Pour rappel excédent reporté 2023 : 462 810.20 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement est de : 0 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat,

\*En l'absence du Maire, sortie conformément à l'article L2121-14, sous la présidence du 2ème Adjoint,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 présenté
  - **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnements :
- R002 + 613 116.92 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 14.04.2025
Publié le : 14.04.2025
Affiché le : 14.04.2025

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL

